

PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ DE LA TRINITÉ-DES-MONTS

Séance extraordinaire 30 Juillet 2019

Séance extraordinaire de la Municipalité de la Paroisse de La Trinité-des-Monts, tenue au lieu ordinaire des sessions, le mardi 30 juillet 2019 à 15h30, à la salle du conseil de l'édifice municipal, situé au 12, rue Principale Ouest, La Trinité-des-Monts.

Sont présents : Yves Detroz Dave Côté
 Nicole Després Denyse Leduc
 Langis Proulx Lise Lebel

Tous, formant quorum sous la présidence du maire, Monsieur Yves Detroz

Madame Nadia Lavoie, dir. gén. /sec.-trés., fait fonction de secrétaire d'assemblée.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 15h30.

LECTURE DE L'AVIS DE CONVOCATION ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR AINSI QUE LA CONFIRMATION DU REFUS DE L'AVIS DE CONVOCATION

Résolution No 119-19

Le maire donne lecture de l'ordre du jour figurant dans l'avis de convocation. Il est proposé par Denyse Leduc, et résolu à l'unanimité des conseillers présents. Les membres du conseil affirment avoir refusés l'avis de convocation.

TRAVAUX SUPPLÉMENTAIRES DE NETTOYAGE ET D'INSPECTION TÉLÉVISÉE DE CERTAINES CONDUITES D'ÉGOUTS

Résolution No 120-19

ATTENDU QUE l'inspection télévisée a révélé qu'il restait beaucoup de gravier incluant des morceaux de béton bitumineux dans les conduites;

ATTENDU QUE l'inspection télévisée n'a pas pu être réalisé dans son entier en raison de l'obstruction;

ATTENDU QUE la durée du nettoyage ne peut être fixée d'avance;

ATTENDU QUE monsieur Francois Lemieux, ingénieur de chez Arpo Groupe-Conseil Inc, suggère de poursuivre le nettoyage et l'inspection télévisée des conduites prévues sur la rue Principale Ouest sur une basse horaire pour les deux firmes impliquées;

ATTENDU QUE dans ce contexte il est préférable de réaliser le nettoyage et l'inspection en même temps afin de réaliser avec succès les dits travaux;

ATTENDU QU'il reste la somme de six mille six-cent dollars (6 600\$) au budget.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Dave Côté et résolu à l'unanimité que la municipalité de La Trinité-des-Monts accepte de poursuivre le nettoyage et l'inspection télévisée des conduites prévues sur la rue Principale Ouest sur une basse horaire pour les deux firmes impliquées dont Campor et Can-Explore.

LEVÉE DE LA SÉANCE

Résolution No 121-19

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Nicole Després que la séance soit levée. Il est 15h35.

ADOPTÉ À LA SÉANCE DU 06 AOÛT 2019

.....
Yves Detroz, Maire

.....
Nadia Lavoie, Dir. gén. / Sec.-très.